ÉLECTIONS
POUR LE
PARLEMENT EUROPÉEN

_____

CIRCONSCRIPTION UNIQUE

_____

Commune de

_____

Bureau _____

Relevé

des électeurs figurant sur les listes électorales du bureau de vote, prévues à l'article 13 de la loi électorale, et qui n'ont pas pris part au vote (Art. 306 de la loi électorale), à l'occasion des élections du 26 mai 2019.

No d'ordre	Nom et prénoms	Date de naissance	Observations

No d'ordre	Nom et prénoms	Date de naissance	Observations

No d'ordre	Nom et prénoms	Date de naissance	Observations

No d'ordre	Nom et prénoms	Date de naissance	Observations

_____, le _____

Le Président,

Le Secrétaire,